



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général



Fonds Innov'Achats et SMART MI 2026

DEPAFI

DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE,
DE L'ACHAT, DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER

SECRETARIAT GÉNÉRAL

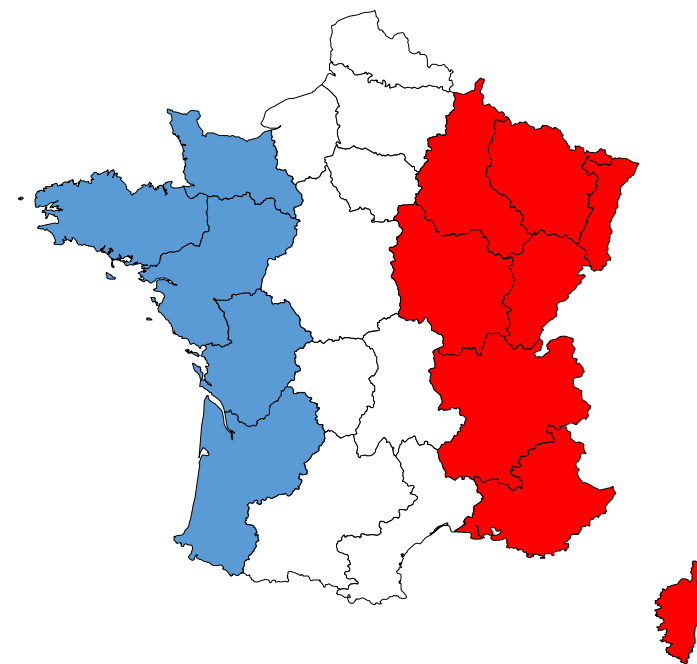
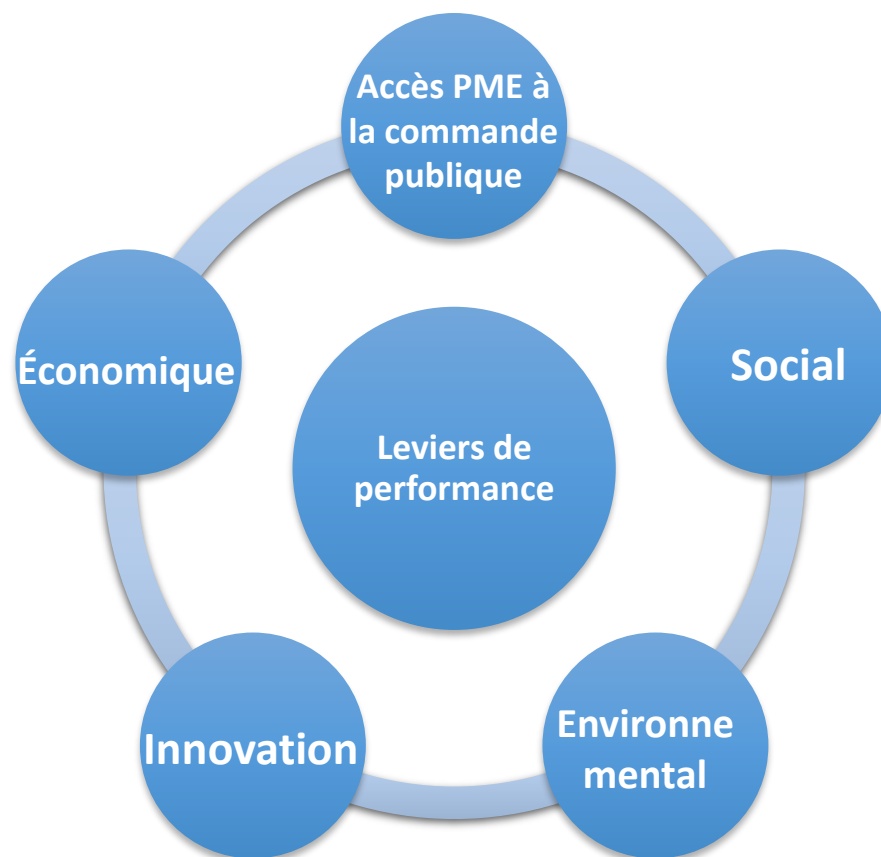
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER – SECRETARIAT GÉNÉRAL – DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE, DE L'ACHAT, DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER

Sommaire / Ordre du jour

- Quel est le contexte ?
- Qui peut candidater ?
- Quels sont les critères d'éligibilité ?
- Quelles sont les modalités de financement ?
- Quand déposer votre candidature ?
- Focus Smart MI

Quel est le contexte ?



Qui peut candidater ?

- Les administrations centrales
- Les services déconcentrés : SGAMI, préfetures
- Les établissements publics sous tutelle du ministère :
 - Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
 - Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI)
 - Etc.

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Les projets d'achats d'innovations s'inscrivant dans le cadre des ambitions portées par la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) ainsi que dans celui des dix objectifs de France 2030 et/ou des politiques prioritaires du Gouvernement (hors projet relié à l'IA) concernant, à titre indicatif :



- **Matériaux** (biosourcés, lutte contre le plastique à usage unique...);
- **Immobilier** (performance énergétique, végétalisation...);
- **Mobilité et transports** (motorisation, maintenance, décarbonation...); etc.

- **Energétique** (hydrogène, photovoltaïque...);
- Industrielle (textiles,...);
- **Technologique** (blockchain, metavers, intelligence artificielle...); etc.

- **Solutions et environnements pédagogiques**;
- **Services aux bâtiments et à ses usagers**;
- **Nouvelles méthodes de communication** ; etc.

- **Augmentation capacitaire des forces** ;
- **Véhicules « augmentés »** ;
- **Tenues modernisées et adaptées** ;
- **Matériels renouvelés, drones** ; etc.

Quelles sont les modalités de financement ?

Quand déposer votre candidature ?

Le financement doit couvrir l'intégralité du projet dans la limite de 100 000 euros HT

Les dossiers peuvent être présentés à tout moment à compter du **2 février 2026** jusqu'au **12 juin 2026** au plus tard



SMART MI : un fonds dédié au financement de solution IA

SMART MI

Expérimentez l'IA dans vos missions !

Un dispositif concret pour tester rapidement des solutions d'intelligence artificielle dans vos services.

- Simplifier un processus ;
- Automatiser une tâche répétitive ;
- Mieux exploiter vos données ;
- Transformer un processus ou une activité...

Avec Smart MI, testez des solutions d'intelligence artificielle ciblées, rapidement mises en œuvre, adaptées à vos enjeux métier et entièrement financées jusqu'à 100 000 € HT.

Objectif

Une validation en quelques mois de l'opportunité opérationnelle

Smart MI permet aux bénéficiaires (police et gendarmerie nationales, sécurité civile, services centraux, administration territoriale de l'Etat, agences et opérateurs...) de :

- soutenir un projet de transformation métier permettant des gains d'efficacité ou de productivité
- tester une solution IA du marché
- évaluer l'opportunité de passer à l'échelle en fonction des résultats



Ensemble, faisons de l'innovation une réalité.

